

# Tarifs 2020

## Cotisations et forfaits



Année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 <sup>(1)</sup>

	Membres actifs	Membres associés <sup>(2)</sup>	
	Agents salariés et retraités de la BnF	INHA et MCC	Entreprises sur site ou entreprises ou organismes en convention et personnes parrainées <sup>(3)</sup>
Cotisation annuelle obligatoire <sup>(4)</sup>	16 €		
Forfait « Espaces »	65 €		130 €
Forfait « Cours » (une activité culturelle ou sportive principale à préciser lors de l'inscription)	120 €		190 €
Cours individuel de piano ou de guitare	350 €		600 €
Forfait « Espaces Bussy »	25 €		50 €
Forfait « Cours Bussy »	40 €		50€
Forfait « à la journée Centre de loisirs »	10 €		
Forfait « demi-journée Centre de loisirs ou journée si 2 enfants »	8 €		

### Informations complémentaires :

<sup>(1)</sup> A compter du 1<sup>er</sup> juillet, les forfaits annuels passent en demi-tarif.

<sup>(2)</sup> Pour toutes les personnes ne disposant pas d'un badge de circulation BnF, une photo d'identité doit nous être fournie au moment de l'adhésion pour l'établissement d'un badge APBnF.

<sup>(3)</sup> Un seul parrainage par membre actif.

<sup>(4)</sup> Les saisonniers, stagiaires et étudiants ERASMUS BnF bénéficient d'un tarif unique et non dégressif de 8 € donnant accès à la billetterie et aux cours. Les agents du MCC adhérents à une association membre du CAP-Culture sont exonérés de cotisation annuelle.



# Tarifs 2020

## Cotisations et forfaits



### Cotisation annuelle des membres actifs

**Services :** Accès au Centre de Loisirs, emprunts à la médiathèque du personnel<sup>(1)</sup> ; expositions artistiques, locations vacances ; billetterie : cinéma, cartes piscines municipales de Paris, opéra, danse, spectacles et Tickets-Théâtre; voyages ; Sous réserve de dispositions contraires et aménagements tarifaires particuliers, ces services ne sont accessibles qu'aux salariés, retraités de la BnF et personnels de l'INHA.

### Cotisation annuelle des membres associés

Ne donne pas accès aux services de l'APBnF sauf disposition contraire prévue dans les conventions signées entre l'APBnF et les institutions ou entreprises. (C.F. conventions)

### Forfait « Espaces » accès aux espaces site François-Mitterrand

Activités libres en sport : badminton, mini-tennis, tennis de table, volley-ball, cardiotraining et musculation.

Réservation de salles (uniquement pour les membres actifs) : studio ou salle « Aux enfants du paradis », salle Domino.

### Forfait « Espaces Bussy » centre technique de Bussy-Saint-Georges

Accès à toutes les activités avec encadrement, musculation et services.

### Forfaits « cours » culturels ou sportif

Forfait « cours » : accès à toutes les activités, culturelles ou sportives, avec une activité principale précisée au moment de l'inscription. Ce choix est définitif et ne pourra être modifié en cours d'année.

Le forfait « cours » inclut le forfait « Espaces ».

### « Cours individuel » guitare ou piano

La souscription à ce forfait est exclusive et ne donne pas accès à l'ensemble de nos activités. Un nombre minimum d'adhérents sera nécessaire au maintien de ces cours.

NB : l'inscription aux cours particuliers de piano de l'APBnF est valable un an, renouvelable une fois. En cas de créneau disponible et en accord avec la direction de l'APBnF, une dérogation pourra être accordée à titre exceptionnel. Est inclus le forfait espace dans le forfait « cours individuel »

### Centre de Loisirs

Accès tous les mercredis (y compris les mercredis durant les périodes de vacances scolaires, mais hors séjours). Tarif dégressif à partir de l'inscription du deuxième enfant de la même famille. L'accès au Centre est ouvert aux agents du MCC dans la limite des places disponibles.

### Information complémentaire :

<sup>(1)</sup> Prêt de livres, magazines, CD et DVD